



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2



Les héros de notre quotidien

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- Les élections municipales du 15 mars 2020
- Retour sur l'organisation des élections
- Fonctionnement du conseil municipal pendant le confinement
- Conseil municipal du 25 mai 2020
- Fonctionnement de la mairie pendant le confinement
- Fonctionnement des écoles
- Travaux sur la commune
- Fonctionnement des services municipaux pendant l'été
- Distribution des masques grand public lavables
- Aide à nos aînés
- Commémoration du 8 mai
- Portrait

VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 A 7

- ARTEMIS
- Confection masques et sur-blouses
- Tennis club
- Le CT Dombes

VIE PRATIQUE PAGE 8

- Nos commerçants
- Horaires de tonte et de bricolage
- Ramassage des ordures ménagères
- Panneau Pocket
- Réouverture du grand parc
- Agenda - Etat civil - Permanences

EDITO

Au sortir d'une période difficile de crise sanitaire, la mise en place du nouveau conseil municipal aurait pu paraître presque anecdotique.

Cette équipe que vous avez élue et que j'ai l'honneur de présider a pris ses fonctions lundi 28 mai 2020.

En son nom, permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du mois de mars dernier.

Comme le prévoit la charte de l' élu, nous nous engageons à gérer la commune en priorisant toujours l'intérêt général de tous les habitants de Saint-Maurice.

Durant cette période de confinement, cette nouvelle équipe ainsi que des élus sortants et de nombreux bénévoles se sont engagés dans des actions de protection sanitaire (confection et distribution de masques et de sur-blouses, présence auprès des plus âgés, des plus fragiles), c'est donc avec confiance que j'entame ce nouveau mandat de maire, convaincu que les valeurs humaines qui animent cette nouvelle équipe municipale seront l'ADN de notre action à votre service.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



Les héros de notre quotidien

Professionnels
de santé

Pompiers

Policiers et
Gendarmes



Bénévoles et
Anonymes

Employés
municipaux

Enseignants et
Personnel de service

Qui avez proposé vos services auprès des personnes âgées ou isolées, confectionné et distribué des brioches et autres petits plats, découpé, assemblé, cousu et distribué des masques, réalisé des sur-blouses, qui vous êtes levés à l'aube tous les samedis pour organiser le bon déroulement du marché,

simples héros qui avez joué le jeu du confinement...



LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020



L'équipe présentée par Pierre Goubet, le maire sortant, a recueilli 571 voix sur 633 votants, Sont donc élus pour la liste « À vos côtés pour Saint-Maurice » : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Éveline GUILLET, Yvan HERZIG, Aurélie SEBASTIEN, Daniel MONCHANIN, Lydie PONS, Nicole BOURGEOIS, Stratos TSALAPATIS, Martine TERRIER, Didier JUHEN, Anaïs TEYSSONNEYRE, Mathieu LAURAIN, Syve-Line TAN, Romain GAILLARD, Nathalie GRAVIER, Yann LEONET, Muriel BRUGNOT, Rodolphe EZNACK, Anne CHAMPETINAUD, Alain VIEUX, Nikita FERRACHAT, Bernard MATEOS, Lindsay DIAS, Christian JUFFET, Michèle ALVES et Robert HERPOYAN.

Sont élus au conseil de la Communauté de Communes (CCMP) : Titulaires : Pierre GOUBET, Éveline GUILLET, Claude CHARTON, Martine TERRIER et Yvan HERZIG - Suppléants : Anaïs TEYSSONNEYRE, Daniel MONCHANIN.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020



C'est dans un contexte très particulier que se sont déroulées les élections municipales du 15 mars dernier.

En effet, la circulaire du ministère de l'Intérieur du 9 mars 2020, à destination des maires, précisait l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 en situation d'épidémie de coronavirus Covid-19. Elle présentait notamment les mesures sanitaires qui devaient être prises afin de limiter la propagation du virus et protéger les membres des bureaux de vote, les scrutateurs ainsi que les électeurs.

La municipalité, via ses services techniques, avait donc aménagé les deux bureaux de vote en respectant les consignes du gouvernement telles que l'aménagement des isolements, un marquage au sol, l'affichage des gestes barrières, un point d'eau ou, à défaut, un gel hydroalcoolique pour le lavage des mains, le nettoyage régulier du bureau de vote, la mise à disposition de stylos à usage unique, ... Ainsi, les élections ont pu se dérouler dans un climat serein, chaque électeur et électrice ayant fait preuve d'un esprit civique sans failles !

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL PENDANT LA PERIODE DU 15 MARS AU 25 MAI 2020 AVANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Afin d'assurer la continuité du fonctionnement et de la gouvernance de notre commune durant l'état d'urgence sanitaire, l'ordonnance du 1er avril 2020 avait confié automatiquement, sans nécessité d'une délibération, aux exécutifs locaux (maires, présidents d'EPCI, des conseils départementaux, régionaux, ...) l'intégralité des pouvoirs qui auparavant pouvaient leur être délégués par leurs assemblées délibérantes. Il s'agissait de permettre des prises de décisions rapides. Ainsi, l'ancien exécutif local, composé de M. le maire et des anciens adjoints, a pu gérer les affaires courantes durant cette période et permis au nouveau conseil municipal de s'installer dans les meilleures conditions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020



Une fois n'est pas coutume, le premier conseil municipal après les élections s'est tenu le 25 mai 2020 à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost en présence d'un public limité pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire. Lors de cette séance, M. Pierre GOUBET a d'abord remercié l'équipe avec laquelle il avait travaillé pendant ces six dernières années pour toute l'œuvre accomplie. La séance a ensuite été présidée par M. Daniel MONCHANIN, l' élu le plus âgé qui, accompagné de deux assesseurs, a procédé à l'élection du Maire. M. Pierre GOUBET, seul candidat, a été élu à l'unanimité des conseillers présents. Ensuite, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des maires-adjoints. Sur proposition d'une liste déposée par de M. Claude CHARTON, Mesdames et Messieurs Claude CHARTON, Éveline GUILLET, Yvan HERZIG, Aurélie SEBASTIEN, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS et Nicole BOURGEOIS ont été élus adjoints à l'unanimité des conseillers présents et représentés.



Maire Pierre GOUBET
1er adjoint Claude CHARTON
2ème adjointe Eveline GUILLET
3ème adjoint Yvan HERZIG
4ème adjointe Aurélie SEBASTIEN
5ème adjoint Daniel MONCHANIN
6ème adjointe Lydie EXTIER-PONS
7ème adjointe Nicole BOURGEOIS

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE PENDANT LA PERIODE DU CONFINEMENT

Comme toute organisation, la Mairie a été touchée de plein fouet par les mesures de confinement mises en place à partir du lundi 16 mars 2020. Cette mesure a fortement impacté l'organisation des différents services municipaux et, par là même, les services mis à la disposition des usagers. Dès le mardi 17 mars, l'exécutif local, assisté du DGS, M. Jean-Noël Vallot, a mis en œuvre un PCA (Plan de continuité d'activités) permettant aux agents communaux de travailler à distance, solution préconisée par le gouvernement. Seuls les services techniques et la police municipale, par nature sur le terrain, ont continué à se rendre à la Mairie. Bien évidemment, tout cela a nécessité une nouvelle organisation du travail et l'utilisation d'outils informatiques à distance pour garantir la continuité du service public.

Depuis le 11 mai, date du déconfinement, la situation a quelque peu évolué. La plupart des agents ont pu regagner leur poste de travail mais sur des plages horaires bien définies. Ainsi, la solution privilégiée dans la grande majorité des cas peut se résumer de la manière suivante : 2/3 du temps en télétravail, 1/3 en présentiel. Quant à l'accueil du public, la Mairie a de nouveau ouvert ses portes le lundi 25 mai, tous les matins de 8h30 à 12h30.

FONCTIONNEMENT DES ECOLES



Mais oui, mais oui, l'école a repris ! Le mardi 12 mai, un certain nombre d'écopiers a enfin pu regagner les bancs de nos écoles. En maternelle, une vingtaine d'élèves de grande section et, à l'école élémentaire, environ 25 élèves de CP et de CM2. A ces niveaux se sont ajoutés le classe ULIS et d'autres élèves dits prioritaires (enfants des soignants, des enseignants, des personnes qui gèrent la crise et de certains élèves identifiés par les enseignants pour des raisons diverses). Ce dispositif, de la compétence de l'Éducation Nationale au plan général, a pu être mis en place en tenant compte des possibilités locales (par exemple nombre d'enseignants disponibles pour l'accueil des élèves, ...). A noter également la mise en place des services périscolaires matin et soir et du service du temps méridien. Côté maternelle, nos ATSEM (assistantes maternelles) ont repris le travail le jeudi 14 mai. Elles ont effectué la pré-rentree avec les enseignantes le lundi 11 mai et peuvent combiner actuellement, selon des horaires un peu

aménagés, leurs tâches d'aide pédagogique et d'entretien des locaux tout au long de la journée. Parallèlement l'EAJE (crèche) a accueilli une dizaine d'enfants dès le mardi matin. En ce qui concerne l'action municipale, nous avons dû mettre en place un protocole sanitaire comprenant, entre autres, les actions suivantes : la mise en place de barrières et l'instauration d'un sens de circulation aux différents portails avec démultiplication des points d'entrée et sorties dans les 2 écoles, l'aménagement de tous les points d'eau avec distributeur de savon et papier, la suppression des sèche-mains électriques, l'aménagement des lavabos collectifs et des urinoirs pour le respect des règles de distanciation, l'organisation des sens de circulation dans les couloirs, le montage par nos services techniques.

ARTEMIS

QUAND L'ELOIGNEMENT CREE DU RAPPROCHEMENT AUTREMENT ...

L'équipe d'ARTEMIS est restée mobilisée pendant ces deux mois de confinement. Cependant, le confinement nous a obligés à réinventer nos outils et nos animations afin de garder le lien tant que possible avec nos adhérents.

Ainsi, nous avons profité de cette période pour développer nos liens virtuels avec notre page Facebook et le site internet www.artemis-smb.fr. Nos animateurs sportifs ont proposé et proposent encore des cours à distance : yoga, gym, zumba, théâtre en visio... Nous avons aussi pu conserver La Grande Lessive avec une belle participation des familles. Des heures de permanences téléphoniques ont été mises en place chaque jour et la boîte mail accueil reste active pour les personnes dans le besoin ou simplement pour celles et ceux qui ont envie de discuter.

ARTEMIS RELEVÉ LE DÉFI

L'équipe d'Artémis a hâte de vous retrouver mais nous allons devoir faire avec les autorisations, préconisations et obligations imposées par la situation.

Aucune activité collective ne pourra reprendre avant d'avoir le feu vert de l'Etat : pas de reprise des cours de sport, yoga, théâtre... ni d'animations, événements, cafés etc ... pour le moment.

Par contre, si vous avez besoin d'un coup de main administratif ou d'utiliser un ordinateur pour faire vos démarches, nous sommes à votre disposition, uniquement sur rendez-vous individuel les lundis, mercredis et jeudis.

Nous vous demandons de venir en priorité sur les tranches horaires en journée pour laisser la possibilité à ceux qui travaillent de venir en fin d'après-midi. Il est préférable de venir sans les enfants qui ne pourront pas se promener dans Artémis, comme ils en ont l'habitude. Si ce n'est pas possible, nous ferons en sorte de rester avec eux.

Les gestes barrières et de distanciation sociale sont bien sûr de mise pour protéger chacun. Le port du masque est recommandé à ARTEMIS.

Pour toute question et informations autres, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à accueil@artemis-smb.fr, à rejoindre notre page Facebook ou notre site internet que nous tenons à jour.



Les lecteurs de la bibliothèque ont été nombreux à souhaiter rendre et emprunter des livres. Sarah, la bibliothécaire, propose donc un service restreint de retour et prêt de livres, sur rendez-vous les lundis, mercredis et jeudis. Les livres rapportés seront mis en confinement pendant dix jours. Pour les enfants de 0 à 6 ans, un sac de prêt surprise sera remis. Les rendez-vous se prennent par téléphone du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

bibliothèque@artemis-smb.fr, accueil sur rendez-vous au 07.82.94.33.98.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE ANIMATRICE FAMILLE ARTEMIS

Nous avons également le plaisir de vous présenter Priscille REIA, nouvelle animatrice familles/adultes à Artémis.

Bonjour, je suis Priscille, la nouvelle animatrice Familles/Adultes à Artémis. En attendant de vous rencontrer «en vrai», je me présente à vous : Je viens de la Réunion et je pensais que nous étions les seuls à avoir des Mauriciens dans l'Océan Indien mais je suis ravie de découvrir qu'il y en a aussi ici dans l'Ain !

Mon parcours ? Après un long voyage de 10 000 km, j'ai d'abord déposé mes valises à Montpellier pour mes études, dans la prévention sanitaire et sociale. J'ai travaillé au sein d'associations d'éducation et promotion de la santé pendant 6 ans comme chargée de projets (réseau ADESSA/IREPS). Cela m'a permis de naviguer dans les belles régions de France et de Navarre : d'abord cap sur Angers, puis Digne-les-Bains, et Grenoble. Puis j'ai senti que ce qui me captivait le plus, c'était lorsque j'étais en animation au contact direct des personnes. Je me suis alors lancée vers ce nouveau métier et mis les voiles (et l'ancre) sur la région lyonnaise, en commençant par la formation du Brevet Professionnel «Animation Sociale». J'ai beaucoup appris aux côtés de l'association Espace Seniors Duchère, où j'ai travaillé avec les administrateurs et les habitants. Et me voilà aujourd'hui, ravie de rejoindre l'équipage d'ARTEMIS qui m'a chaleureusement accueillie. Je me réjouis de vous rencontrer très prochainement.



CONFECTION DE MASQUES ET DE SUR-BLOUSES



L'initiative est partie d'une habitante des Brotteaux, Micheline N'Guyen qui a proposé aux élus 200 masques en tissu à donner aux Mauriciens. Le relais a été assuré par le club Amitié loisirs qui a réuni une équipe d'une douzaine de personnes. Merci à l'équipe "confection" Amandine Chapoton, Anaïs Guerrier, Annie Baternel, Annie Goubet, Aurélie Sébastien, Carmen Nou, Carole Prost, Charlotte Boissin, Christiane Duporge, Christiane Malmasson, Dawod Naseri, Eliane Perrin, Fanny Ruiz, Floraine Sintes, Germaine Péguet, Hayet Ben Aljia (de Miribel), Isabelle Ferrachat, Josiane Byszewski, Josiane Viens, Laeticia Willecomme, Laurence Mesnier, Laurène Ruiz, Lindsay Dias, Magali Dauzats, Marie-Christine Petit, Marie-Jo Chanavat, Marie-Thérèse Vinet, Martine Resta (pour la formation et toutes les explications), Martine Terrier, Monique Rousset, Nikita Ferrachat, Olga Hadjadj, Rita Buratti. Chacune est venue avec sa machine à coudre ou a travaillé à son domicile. Les tissus ont d'abord été fournis par le club puis par la Croix-Rouge et de nombreux Mauriciens. Compte tenu de la pénurie d'élastiques au départ, des bandes de collants très confortables pour les oreilles ont été utilisées. Claude Charton a réussi par la suite à mettre la main sur 3 grosses bobines d'élastiques. Le modèle choisi est celui validé par l'AFNOR (merci Martine Resta, bénévole auprès de l'AFNOR) avec trois couches de tissus (du coton) et trois plis. Par commodité, le choix d'attaches aux oreilles et non derrière la tête a été retenu.

Ce furent 3500 masques fabriqués. Oui, nous sommes fier(e)s, oui, ce fut une belle expérience, oui, notre commune a réussi à créer cette belle solidarité, oui nous sommes fatigué(e)s...mais quelle belle aventure !



Pendant ce temps-là, au club de tennis, nos hommes s'activaient à couper des sur-blouses dans de grands rouleaux de plastiques par équipe de trois. L'esprit de compétition était de mise, chaque équipe cherchant à couper le plus rapidement possible les sur-blouses dans le rouleau qui leur avait été attribué... Qui a gagné ? Tous les soignants des HCL et des Mimosas à qui l'équipe a remis ces sur-blouses.

Sur le podium: André Brun, André Peguet, Bernard Mateos, Daniel Meunier, José De Oliveira, Marceau Martin, Pierre Latour, Robert Resta et Rodolphe Ezack. Bravo à tous

TENNIS UNE NEWSLETTER POUR MAINTENIR LE CONTACT

Afin de préserver un contact social avec ses adhérents, les membres du bureau de Saint Maurice Tennis, sous la présidence de Patrick Luquet, ont créé une newsletter «Tie-Break des confinés de Saint Maurice Tennis ». Elle leur est adressée régulièrement par mail, avec une touche d'humour dans cette période particulière. L'objectif, oublier le virus afin d'espérer se retrouver au plus vite dans notre club, dont la convivialité est appréciée par tous. Out le virus et Ace à la guérison !



LE CT DOMBES A L'HEURE DU COVID-19

Mi-mars, lorsque le gouvernement a décrété les restrictions de déplacement, la Fédération Française de Cyclotourisme, solidaire avec les services de santé, a demandé à tous les cyclotouristes de renoncer pendant le confinement, à toute pratique du vélo, même individuelle et de proximité. Cette décision a stoppé net toute activité mais les liens entre cyclos se sont très vite renoués grâce à la création d'un groupe WhatsApp permettant à chacun d'échanger sur sa façon de vivre le confinement (voir photos). Jean Giroud, notre président, quant à lui, envoyait quotidiennement à tous une énigme à résoudre pour garder le contact. Le confinement levé et malgré le mauvais temps, les cyclos ont de nouveau enfourché leur vélo pour parcourir la Dombes en respectant scrupuleusement les consignes de distanciation (10m) et en ne roulant pas en groupe de plus de 2 ou 3. Les parcours de reprise ont été adaptés, sans heure de départ imposée permettant ainsi un étalement du groupe effectuant le circuit. Le CT Dombes a donc contribué à son niveau et de façon responsable à la lutte contre le COVID-19.



Henri sur son home trainer et Daniel confectionnant des sur-blouses pour les soignants



VIE PRATIQUE

NOS COMMERCANTS

C'est grâce à une volonté sans failles de la municipalité que le marché de Saint-Maurice-de-Beynost est resté ouvert. A cette occasion, toute l'organisation a été repensée, permettant à chacun de pouvoir s'approvisionner en produits frais en toute sécurité. Dès 5h30, une équipe motivée, composée d'élus et de bénévoles, attaquait la mise en place des barrières, la pose de rubalise, réalisait le marquage au sol, disposait les flacons de gel hydroalcoolique à l'entrée et la sortie du marché. Vers 7h00, et se relayant jusqu'à la fermeture du marché, l'équipe s'assurait que chacun respectait bien les consignes et les règles de distanciation sociale. Une organisation remarquable, appréciée et saluée par tous, consommateurs et commerçants.

A noter également que la plupart des commerces de notre commune, hormis ceux de première nécessité, ont pu reprendre leur activité à partir du 11 mai, soit en ouvrant de nouveau leur boutique, soit en utilisant un système de commande.



HORAIRES DE TONTÉ ET DE BRICOLAGE

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Les bacs noirs sont ramassés tous les lundis et les bacs jaunes les mardis des semaines impaires

AGENDA

En raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Coronavirus, aucune manifestation n'est prévue au mois de juin.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



Afin de mieux vous informer et vous alerter, la Mairie a le plaisir de vous offrir un nouvel outil digital : l'application PanneauPocket. Ainsi, les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche où que vous soyez, quand vous le souhaitez. Simple, gratuite et sans création de compte, il vous suffit de télécharger l'application sur votre smartphone ou votre tablette en recherchant PanneauPocket sur GooglePlay (Android) ou AppStore (IOS). En autorisant les notifications pour cette application, un message vous sera envoyé dès qu'un nouvel événement aura été publié par les services de la Mairie.



Alors, pour rester informé en temps réel, pas de temps à perdre, téléchargez PanneauPocket !!! Si vous rencontrez des difficultés pour installer l'application, une aide pourra vous être apportée tous les samedis matin du mois de juin de 9h00 à 12h00 auprès d'une permanence installée sur le marché hebdomadaire de notre commune. Bien évidemment, cette application n'est qu'une offre complémentaire à notre journal municipal, notre site internet et nos panneaux lumineux d'information de la ville.

REOUVERTURE DU GRAND PARC

Avec le déconfinement par étapes engagé depuis le 11 mai, la réouverture progressive du Grand Parc est en discussion avec la Préfecture. Actuellement, seuls les modes doux sont autorisés (piétons, cyclistes,...).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : Les élus, les équipes d'ARTEMIS, du Club Amitié Loisirs, du CT Dombes et du tennis.
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- Tél : 04 78 55 14 08 ● Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires depuis le 18 mai.

Du lundi au vendredi :
9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :

9h-18h45 sans interruption.

ETAT CIVIL

Naissances

25/2	Tiago CORNET
08/3	Anna SERRAULT
11/3	Mia KEO
16/3	Fahim AMHAOUCH BORDEL
30/3	Myriam CHAIEB
30/3	Ilyes AYARI
18/4	Zoé BACCAM
7/5	Leyna KHASSAM

Décès

17/1	Laroussi ATIG
19/2	Louise GHAMBARIAN Vve BRONIQUE
09/3	Marc ISSARTEL
11/3	Maria SOARES Ep. de PINHO NBARBOSA
26/3	Dirouhie MELIKIAN
03/4	Simonne DITTMAR Vve RAGU
17/4	Jean de BRITO
22/4	Georgette AMARNIER Vve BRANCHU
25/4	Francis DADI
04/5	Emmanuel ORFANOS
06/5	Thi Vuong NGUYEN
15/5	Antoinette BACCONIER Vve KUSTER

PERMANENCE

permanences des adjoints
Sur rendez-vous :

06/06	L. EXTIER-PONS
13/06	D. MONCHANIN
20/06	P. GOUBET
27/06	E. GUILLET
04/07	C. CHARTON